

André Orléan : Réflexions sur la notion de légitimité monétaire, l'apport de G. Simmel.

In Baldner J.M. et L. Gillard (éds.), *Simmel, penseur des normes sociales*, Coll. « Logiques Sociales », Paris, L'Harmattan, 1996, 19-34.

La question théorique fondamentale que pose la monnaie est celle de son acceptation : pourquoi les agents acceptent-ils de se dessaisir de leurs marchandises en contrepartie d'un signe dépourvu de toute valeur intrinsèque ? Ou encore, pourquoi sont-ils sûrs qu'en contrepartie de ce signe, ils pourront obtenir demain des marchandises ? Qu'est-ce qui justifie cette anticipation unanime, condition *sine qua non* pour que la monnaie considérée soit acceptée comme moyen de circulation dans les échanges ?

Si l'on se tourne vers la théorie économique, cette question est loin d'être résolue. Jusqu'au début des années quatre vingt, la démarche majoritaire a cherché à faire entrer la monnaie dans le cadre méthodologique qui avait donné de si bons résultats pour analyser l'échange généralisé des marchandises. L'oeuvre de Patinkin est ici exemplaire : la monnaie y est pensée comme procurant une utilité spécifique en ce qu'elle permet la non synchronisation des dépenses et des recettes individuelles, avec la conséquence radicale de faire entrer la monnaie dans les fonctions d'utilité individuelles au même titre que les marchandises ; ce qui rend légitime le recours aux techniques habituelles de maximisation pour déterminer les demandes individuelles de monnaie. Deux aspects essentiels caractérisent cette approche. D'une part, l'utilité que procure la détention monétaire pour un individu donné est totalement indépendante du comportement des autres individus : c'est une donnée intrinsèque qui ne dépend que des préférences particulières de l'individu considéré. D'autre part, en conséquence directe du point précédent, la demande de monnaie est pensée comme le résultat d'un calcul purement privé où chaque individu compare l'utilité marginale de la monnaie qu'il détient, aux utilités marginales des autres marchandises. On comprend la force de cette analyse : elle nie toutes formes d'externalité pour faire de la détention monétaire un choix strictement circonscrit à la seule sphère individuelle.

Le point central réside ici dans la thèse selon laquelle le choix de détenir de la monnaie pourrait être pensé indépendamment du comportement monétaire des autres individus. Cette position est fortement sujette à caution car une monnaie n'est acceptée par un agent que dans la mesure où il anticipe que les autres agents l'accepteront à leur tour en échange de leurs marchandises. Et cela ne vaut d'ailleurs pas que pour les monnaies « naissantes », car dans les économies monétaires développées, la demande de monnaie est fonction du taux d'inflation futur lequel dépend du comportement des autres agents. C'est là une donnée essentielle que les "modèles à générations imbriquées" ont pleinement intégrée à leurs analyses.

En résumé, et contrairement à la théorie proposée par Patinkin, le rapport à la monnaie répond à une logique fort éloignée de celle qui préside à l'échange des marchandises : le choix de détenir ou de ne pas détenir un certain montant de monnaie ne relève pas de la seule sphère privée ; il est conditionné par ce que les autres pensent, par la manière dont ils évaluent l'évolution monétaire et économique. Cela illustre bien que le rapport à la monnaie dépasse largement le cadre habituel des relations marchandes contractuelles ; c'est la relation à la totalité du groupe des échangistes qui est alors mise en jeu. La question centrale, qu'on

retrouve d'ailleurs à chaque fois que l'économie aborde l'analyse des institutions, devient alors celle de la nature de ces représentations monétaires.

Ainsi que je l'ai montré dans Orléan (1991-92), on peut aborder cette question selon deux perspectives théoriques distinctes. Une première conception postule qu'aux fondements d'une institution se trouve l'évaluation par les sociétaires des satisfactions qu'elle leur procure. Cette conception est dite « instrumentaliste » en ce qu'elle repose sur un processus d'évaluation strictement utilitariste où chaque individu identifie l'institution aux avantages et inconvénients qu'elle lui apporte : l'institution n'est qu'un outil qu'on acceptera ou rejettera en fonction de sa seule capacité à être utile. Les individus se représentent l'institution sous le seul angle de l'intérêt et ce qu'on peut appeler sa « matérialité » n'a aucune pertinence aux yeux des protagonistes. Cette stratégie instrumentaliste, fondamentalement individualiste, s'oppose à une démarche qui s'est constituée autour de la notion de légitimité. Dans cette communication, notre attention se portera principalement sur l'hypothèse proposée par cette seconde conception quant à la nature des représentations que forment les individus dans leurs relations à la monnaie. Notre but est de montrer comment cette hypothèse entre en résonance avec la *Philosophie de l'argent* de Simmel, non seulement parce qu'elle fournit un point de vue unificateur sur une œuvre très dense et disparate, mais également parce qu'en retour elle y trouve matière à son propre approfondissement.

1. Légitimité, communauté et autonomie des représentations

Dans la conception instrumentaliste, les représentations de l'institution monétaire sont entièrement structurées autour de l'intérêt privé : la détention de monnaie par chacun se fait au prorata des satisfactions qu'elle est censée lui procurer. La notion de légitimité a été introduite pour faire valoir que cet ordre d'analyse est insuffisant et que le rapport à la monnaie repose nécessairement sur des formes d'adhésion, de croyances qui ne sauraient être réduites aux calculs bien mesurés des utilités individuelles. Douglas (1989) propose une analyse de l'institution qui suit une ligne de raisonnement parallèle à la nôtre. Elle développe un argument particulièrement important pour notre propos : l'inanité de l'instrumentalisme trouve sa source dans le fait que l'intérêt est ce qu'il y a de moins constant au monde. Cette précarité intrinsèque des intérêts rend compte de leur incapacité radicale à établir des relations stables entre les hommes¹: « L'intérêt mutuel à des transactions réciproques (n'est) pas une garantie suffisante de la stratégie d'autrui et ne constitue pas une justification des rapports de confiance nécessaires » (Douglas, 1989 : 49). Cette suspicion réciproque ne peut être surmontée que par le recours à une institution légitime et la légitimité apparaît chez cet auteur comme la conséquence logique d'une analyse qui met en avant l'impossibilité de construire une relation stable à autrui et au groupe sur la base de représentations en termes d'intérêt. Mais qu'est-ce qui rend une institution légitime ? Après avoir souligné que le rapport à la monnaie se construit sur la base des représentations que l'individu se fait de la communauté des producteurs-échangistes, on a cherché à définir quels types de

¹ Comme le montrent les réflexions de Douglas, la question de la force relative des intérêts et des autres liens sociaux dans la détermination des comportements humains est centrale pour notre propos. Rappelons que Smith (1759) écrit « lors même que parmi les différents membres de la société, il n'y a ni amour ni bienveillance mutuelle, la société n'est pas pour autant dissoute. Elle peut alors subsister entre les hommes comme elle subsiste entre les marchands par le sentiment de son utilité sans aucun lien d'affection ... (et elle peut se) soutenir à l'aide de l'échange intéressé des services mutuels auxquels on a assigné une valeur commune » (86). La conception instrumentaliste trouve son fondement ultime dans l'idée smithienne selon laquelle l'intérêt réciproque est une puissance structurante sans égale qui trouve sa base objective dans la division sociale des tâches. Nous n'aborderons pas de front ici cette question.

représentations conduisaient à une monnaie stable. Cette proposition pense donc la légitimité d'une institution², en l'occurrence la monnaie, comme la conséquence d'un certain type de représentations. Quatre termes se trouvent ici associés : institution, représentation, communauté et légitimité.

Revenons d'abord rapidement sur les modalités par lesquelles le choix individuel de détenir de la monnaie met en jeu la communauté des échangistes : « tout argent n'est qu'une assignation sur la société » écrit Simmel (195).

« Cette dernière, c'est le possesseur d'argent qui la détient et, en la remettant à celui qui a fourni la prestation, il lui assigne un producteur provisoirement anonyme qui, en raison de son appartenance à la sphère économique en question, prend à sa charge la prestation exigée en échange de cet argent » (195).

L'acceptation de l'argent met ainsi en jeu la confiance dans l'aptitude de la communauté (ladite « sphère économique en question ») à remplacer la monnaie acceptée par le fournisseur, en n'importe quelle marchandise - d'où l'utilisation du terme « producteur provisoirement anonyme » qui indique que le fournisseur n'a pas à déterminer au moment de la transaction le bien qu'il désire ; il est autorisé à se tourner vers n'importe quel producteur, la seule contrainte étant que le bien désiré représente un quantum de valeur équivalent à celui qu'il a abandonné lors de la première transaction. La communauté apparaît ici sous deux aspects distincts. D'abord, il est souligné que toute transaction particulière, dont la conclusion repose pourtant sur une négociation strictement bilatérale, met cependant nécessairement en jeu tous les producteurs appartenant à cette communauté puisque le fournisseur s'y trouve doté d'un pouvoir d'achat indifférencié sur leurs marchandises. La communauté s'identifie ici à l'ensemble des individus la composant. Mais on voit apparaître en filigrane une autre fonction de la communauté : celle qui consiste à contraindre le producteur à livrer sa marchandise au fournisseur, détenteur d'argent. Simmel indique que c'est « en raison de son appartenance à la sphère économique en question » que le producteur est amené à prendre à sa charge la prestation exigée par le fournisseur. Selon cette seconde acception, la communauté cesse de s'identifier à l'ensemble des membres qui la composent pour devenir une entité particulière qui, par le jeu de la relation d'appartenance, garantit l'acceptation de la monnaie par tous. Elle acquiert une forme d'autonomie par rapport aux volontés particulières qui l'engendrent. Ce mode d'existence de la communauté va se trouver au cœur de notre définition de la légitimité. Il s'agit là d'une réalité bien étrange puisque le groupe n'étant pas une personne, il ne saurait contraindre qui que ce soit à accepter de l'argent. Simmel décrit parfaitement ce problème central de la façon suivante :

« La garantie de pouvoir réutiliser l'argent, qui inclut la relation des contractants au groupe entier, prend toutefois une forme singulière. Dans l'abstrait, elle n'est pas du tout donnée, puisque le possesseur d'argent ne peut contraindre quiconque à lui livrer pour de l'argent, fût-il incontestablement du bon argent, quoi que ce soit, comme on l'a bien vu dans les cas de boycott » (198).

Notre stratégie de recherche va consister à souligner qu'une des dimensions fondamentales du rapport de l'individu à la communauté est étroitement conditionnée par des contraintes d'ordre cognitif. On a vu que l'acceptation de la monnaie suppose que l'individu concerné se forme une représentation du fonctionnement global de l'économie et, tout particulièrement, de la confiance que l'ensemble des autres sociétaires accorde à cette monnaie. Il s'agit pour lui d'évaluer la cohésion de la sphère monétaire ; i.e. l'intensité des liens interpersonnels qui la constituent. Comment les individus forment-ils ces représentations de la communauté ? Quel contenu ont-elles ? Comment un individu peut-il se

² Nous avons volontairement utilisé la notion d'institution d'une manière assez floue, notre propos étant centré sur la monnaie. Pour être plus précis, on peut citer de nouveau Douglas (1989 42) : « on entendra institution au sens de groupement social légitimé. L'institution en question peut être une famille, un jeu ou une cérémonie. L'autorité légitimante venir d'une personne ... ou bien ... se baser sur un consensus ou sur un principe fondateur ».

représenter le comportement d'un ensemble d'agents dont la grande majorité lui est totalement inconnue ? Telle est rapidement définie la forme cognitive de notre problème.

Un premier traitement cognitif consiste à décomposer le groupe en ces unités élémentaires, les individus, et à s'interroger sur le comportement de chacun de ces individus. C'est là un traitement cognitif strictement individualiste en ce qu'il nie au groupe toute existence autonome pour ne considérer que les individus qui le composent. Même en admettant avec les thèses individualistes qu'un groupe ne constitue pas une entité dotée d'une stratégie ou d'une pensée, il est clair que ce traitement individualiste rencontre immédiatement des obstacles cognitifs insurmontables. Citons en quatre : (i) il n'est pas sûr qu'il puisse exister une réponse non ambiguë à la question « Que va faire Untel ? » en raison de la structure autoréférentielle du problème qui fait dépendre l'action de Untel de la manière dont celui-ci anticipe le comportement des autres ; (ii) même si l'information sur chaque agent était disponible, chaque individu serait alors confronté à un ensemble informationnel extrêmement vaste, dépassant de loin ses capacités cognitives ; (iii) par ailleurs la question, cette fois théorique, de l'agrégation des comportements individuels peut s'avérer fort périlleuse du fait de la dimension autoréférentielle définie au point (i) ; (iv) rappelons enfin l'existence d'aléas exogènes imprévisibles qui complexifie encore la tâche des individus. Aussi les agents ne raisonnent-ils pas de cette manière.

Pratiquement, leurs actions dépendent de représentations pensant les collectifs en tant qu'entités séparées. Ils font comme si ces entités collectives étaient autonomes et pouvaient être pensées en tant que telles, sans que ces représentations soient nécessairement fondées dans une analyse des comportements individuels. Cette opération mentale qui consiste à créer un être particulier doté de certains traits spécifiques censés exprimer l'état des relations communautaires a fait l'objet de peu d'études cognitives. Il s'agit de définir certains traits particuliers, de déterminer certains indicateurs globaux et leur mode de production, certains principes qui caractériseront cette entité comme une expression condensée de la communauté réelle des échangistes. D'un point de vue abstrait, il s'agit d'un processus de matérialisation de l'institution en ce sens qu'elle est transformée en un objet aux propriétés spécifiques, visibles et vérifiables, déconnectées le plus souvent de la structure des intérêts individuels. Un ensemble de normes est associé à ce processus qui permet aux agents d'interpréter les propriétés de cet objet comme des signaux les informant sur la santé de la communauté. L'analyse de cette entité, comme la manière dont elle évolue, fournit alors aux individus une évaluation directe de ce que pense le groupe en tant qu'ensemble collectif.

L'accession de l'institution au statut d'objet signifie que, face à un choix de l'institution monétaire, le jugement portera d'une manière privilégiée sur l'adéquation de ce choix aux propriétés normatives mises en avant dans la détermination de l'institution comme entité objective ; il ne portera que secondairement sur l'effet de ce choix sur la santé économique de la communauté³. L'institution monétaire peut, par exemple, n'être évaluée qu'en fonction d'un seul objectif: le maintien de la parité. Mais il est des circonstances où cet objectif normatif peut entrer en conflit avec la santé économique de la nation. L'institution monétaire peut néanmoins, dans une telle conjoncture, être amenée à maintenir son objectif car c'est sur le respect de celui-ci qu'est fondée l'adhésion collective à la monnaie considérée. Une telle

³ Cette définition est très proche de celle que développe Douglas (1989 42) : « Une convention est institutionnalisée quand, à la question de savoir pourquoi on agit ainsi, et même si la première réponse est formulée en termes de convenue mutuelle, l'on peut répondre in fine en se référant au mouvement des planètes dans le ciel ou au comportement naturel des plantes, des animaux ou des hommes ». Pour cet auteur l'objectivation est toujours un processus de naturalisation au sens où ce sont certaines grandeurs naturelles qui sont mobilisées pour représenter la vie de la communauté.

situation n'aurait aucun sens au regard de la conception instrumentaliste qui identifierait immédiatement acceptation monétaire et gestion optimale. Notons que Kreps (1990) est conduit aux mêmes résultats : il montre en utilisant la théorie des jeux que le respect des contraintes liées au maintien de la confiance conduit le plus souvent à des états économiques sous-optimaux. L'observation empirique donne plutôt raison à notre conception : l'objectif de crédibilité est un objectif en soi qui se construit sur des processus particuliers, autonomes par rapport à l'évolution de la structure des intérêts communautaires. Dans cet exemple, la parité est ce par quoi la communauté s'objective aux yeux des sociétaires ; elle est cet objet construit qui sert de base d'évaluation à l'ensemble des producteurs-échangistes et détermine leur adhésion à un certain espace monétaire. Selon nous, à la base de ce processus particulier de représentation, on trouve l'existence de certaines contraintes cognitives : il n'est d'autre réponse à la question de la représentation des groupes que ce processus d'objectivation, de synthèse, de filtrage des informations multiples et contingentes que livre, à tous instants, l'infinité des pratiques quotidiennes. Les sciences cognitives pourraient aider à préciser ce processus d'objectivation des groupes et à en comprendre les évolutions possibles.

Cette analyse des représentations de la communauté sous forme d'entité autonome va permettre maintenant de définir ce qu'est la légitimité. Une institution sociale est légitime lorsque les principes normatifs mis en oeuvre dans la construction de la représentation du groupe reçoivent une adhésion unanime. Cette définition va nous permettre de préciser quel type d'objectivation est légitimante. Il nous semble qu'une institution ne peut être à même de faire face aux contestations perpétuelles qui la menacent que si elle est capable de faire valoir une certaine adéquation à « l'ordre naturel des choses ». Cet ordre « naturel » renvoie à un système de valeurs sociales et de symboles les exprimant, intériorisé mentalement par tous, ce qu'on pourrait appeler un système de connaissance. On trouve chez Douglas (1989 : 44) une analyse des systèmes de connaissance qui met l'accent sur le rôle central qu'y joue l'analogie avec les phénomènes naturels :

« l'institution naissante doit avoir un principe stabilisateur qui empêche sa disparition prématurée. Ce principe stabilisateur est la naturalisation des classifications sociales. Il doit y avoir une analogie qui fonde la structure formelle d'un ensemble de relations sociales essentielles par référence avec le monde naturel ou supranaturel, l'éternité ou n'importe quel champ qui ne soit pas déterminé socialement ».

Elle donne comme exemple le principe : « la femme est à l'homme ce que la gauche est à la droite » qui forme le centre du système de connaissances d'une certaine population (44-45) et qui est réinvesti dans la constitution des institutions légitimes de ce peuple, comme l'établissement des places des membres du conseil à la droite et à la gauche du Roi, ou la prééminence des régions Est sur les régions Ouest. La légitimité met en oeuvre l'objectivation de l'institution selon les principes qui fondent le système de connaissances du groupe considéré.

Soulignons que cette analyse est d'une certaine manière neutre par rapport à l'engagement méthodologique pour ou contre la démarche individualiste. En particulier, notre analyse ne repose en rien sur un postulat holiste qui admettrait l'autonomie réelle de ces entités collectives ; le recours à cette hypothèse ne se justifie que pour des raisons d'économie cognitive et ne présume en rien de son adéquation effective à la réalité sociale. En fait notre raisonnement suivra le chemin inverse : ce sont les contraintes cognitives qui conduiront à des situations où certaines formes collectives, certaines règles sociales apparaîtront comme autonomes, comme indépendantes des intérêts individuels et s'imposant à eux.

Pour souligner l'importance que joue l'objectivation des représentations dans l'émergence de la coopération entre les individus d'un même groupe, considérons les travaux qu'a menés Schelling (1960) sur ce qu'il a appelé les jeux de « pure coordination ». Cet auteur a montré

que, dans de telles situations, la coordination entre individus, loin de reposer sur l'analyse des intérêts en jeu passait par la mobilisation de certaines performances cognitives, comme l'imagination, le goût ou la découverte de structures géométriques cachées. Selon Schelling, les individus traitent les diverses solutions qui s'offrent à eux, non pas à partir de la configuration d'intérêt à laquelle elles conduisent, mais en analysant leurs caractéristiques intrinsèques, leur esthétique propre, indépendamment de ces configurations d'intérêts. Il remarque que cette exercice conduit, dans la majorité des cas, à faire émerger un point focal, i.e. un choix qui s'impose à tous en raison de certaines caractéristiques cognitives particulièrement frappantes. L'unanimité qu'engendre la reconnaissance collective d'un point focal rend possible la coopération entre les individus en présence. Schelling (1960 : 70) énumère certaines des qualités qui sont aux fondements de la saillance cognitive déterminant le point focal prééminence, unicité, simplicité, symétrie.

Le point focal est une illustration particulièrement exemplaire de ce que nous avons appelé processus d'objectivation. C'est là un exemple d'une situation où l'adhésion collective à une règle de comportement ne doit rien à une analyse instrumentaliste qui évaluerait les conséquences de celle-ci sur les utilités individuelles ; cette adhésion est le résultat d'opérations mentales qui saisissent la règle en tant que telle, en tant que matérialité, dans les caractéristiques esthétiques qui lui sont attachées. L'autonomie de ces deux types d'évaluation apparaît pleinement dans le fait que l'équilibre focal n'a aucune raison d'être identique à l'équilibre pareto-optimal (lorsque celui-ci existe). Comme le montre Schelling dans de nombreux exemples, la règle focale peut être très pareto-inefficace. Il est également possible que soit obtenue par ce processus une règle très inégalitaire sans que les individus défavorisés n'aient d'autres choix que de s'y conformer. Ce dernier point illustre la force propre à la dimension cognitive en tant qu'elle est productrice d'évidence pour tous, de par son appartenance même au système de connaissances qui fonde la communauté.

L'autonomie de ce mode de représentation par rapport à la structure des intérêts peut conduire à des situations où chacun se conforme à une règle de comportement légitimée par une longue histoire, alors même que des changements sont apparus qui ont rendu cette règle inefficace. Arrow (1974 : 28) note que cette situation particulièrement dommageable peut perdurer d'autant plus longtemps que les agents adhérant à des représentations qui se focalisent sur les règles en tant que telles, finissent par perdre de vue les raisons qui ont conduit à leur émergence :

« Il peut arriver que des conventions sociales deviennent finalement des obstacles à la réalisation de projets, même lorsque ceux-ci sont souhaités par tous ou par beaucoup ... Ce qui peut être le plus dur à transformer sont des conventions tacites, conventions dont la finalité a été oubliée ».

Cette autonomie joue un rôle fondamental dans la théorie de la légitimité monétaire. Cependant son analyse nécessite que soit au préalable approfondie la manière dont Schelling aborde l'idée de saillance cognitive. Chez cet auteur, l'accent est mis sur les performances cognitives individuelles qui sont mobilisées dans la définition des points focaux, comme l'imagination et la capacité à discerner certaines structures d'ordre géométrique, numérique ou alphabétique.

Dans Orléan (1994a)⁴, je propose de modifier cette conception en analysant la production d'un point focal comme une production cognitive collective, étroitement liée à la structure des interactions. Cette dimension collective vient de ce que la coordination par point focal suppose toujours une dynamique d'interactions forte au sens où chacun, non seulement cherche à se coordonner avec les autres, mais surtout est capable de reconnaître chez les

⁴ Notamment l'introduction générale et l'article « Formalisation des connaissances, apprentissage organisationnel et rationalité interactive » de J.P. Ponsard

autres cette même intention. Car pour intégrer pleinement le processus découvert par Schelling, il est essentiel d'y ajouter une première étape où les individus commencent par s'interroger sur le groupe qu'ils forment, par déterminer ce qui lui est commun, et plus encore par analyser comment les autres analysent ce même problème⁵. La coordination par point focal suppose toujours *ex ante* une certaine représentation *a priori* chez les individus de ce par quoi ils constituent une communauté. C'est sur fond de cette représentation fondamentale, ou « système de connaissances », que s'opère le processus décrit précédemment : il n'existe pas de saillance universelle car une saillance cognitive est toujours relative à certains automatismes culturels. C'est par ce biais que les représentations légitimantes supposent toujours une certaine conception de la communauté en tant que totalité, et de ses valeurs culturelles.

Cette présentation des institutions légitimes a mis en avant trois points : (i) le rôle de la cognition dans la formation de l'ordre social ; (ii) l'autonomie des représentations ; (iii) les fondements de la légitimité dans les croyances du groupe. Mobilisons maintenant certaines analyses de Simmel pour développer ces trois points.

2. L'analyse simmelienne de l'argent.

2.1. Le rôle de l'abstraction dans l'évolution et l'extension des relations monétaires.

La notion d'abstraction joue chez Simmel un rôle essentiel dans son analyse de l'évolution et de l'extension des relations monétaires. Si son lien avec la représentation est évident, Simmel insiste cependant, d'avantage que nous ne l'avons fait jusqu'à maintenant, sur son rôle normatif. L'abstraction, parce qu'elle est porteuse de généralité et donc de régularité, modifie la perception qu'ont les agents les uns des autres, et inscrit les interactions dans un nouveau cadre, ce qui conduit mécaniquement à une transformation des règles du jeu stratégique.

A l'évidence, l'abstraction est d'une nature toute différente des pratiques effectives d'échange que nouent les producteurs. Elle s'affirme dans l'émergence de formes symboliques qui vont constituer le noyau de nouvelles représentations et, ce faisant, de nouvelles institutions. Leur rôle est essentiel car, grâce à elles, ce qui n'était encore que des interactions interindividuelles, nouées au coup par coup, au gré des volontés en présence, prend une forme objective, supra-individuelle qui en garantit l'application systématique.

« Le point de départ de toute formation sociale se situe dans les interactions de personne à personne [...]. C'est l'évolution ultérieure qui remplace alors l'immédiateté des forces en interaction, en créant au-dessus d'elles des formes supra-personnelles apparaissant précisément comme des supports isolés de ces forces-là, et servant de guide et de médiateur dans les relations interindividuelles [...] Ainsi se formèrent à partir des nécessités et des usages qui se développèrent d'abord au cas par cas dans les échanges entre membres de mêmes groupes et finissent par se codifier, les lois objectives des moeurs, du droit, de la morale, résultats idéaux de l'activité humaine de représentation et d'évaluation, qui se situent désormais, pour notre pensée, tout à fait au-delà de la volonté et de l'activité individuelles, telles des « formes pures », absolues de celles-ci » (190-191).

Ce rôle central que Simmel attribue aux processus mentaux de symbolisation et d'abstraction apparaît le plus clairement dans son analyse de l'argent.

⁵ Schelling (1960 : 5) note, sans plus, que « les individus peuvent fréquemment coordonner leurs intentions ou leurs anticipations si chacun sait que les autres poursuivent le même but ».

L'émergence de l'argent met en scène le couplage de deux processus partiellement autonomes. Au point de départ, on trouve des « formes d'échange », « exclusivement affaire(s) subjective(s) entre deux personnes dont l'issue dépend uniquement de l'habileté, du désir, de la persévérance des deux parties, et non de l'objet et de son rapport supra-individuel au coût » (78-79). Simmel n'exclut d'ailleurs pas que ces formes primitives, qui illustrent « le stade de la subjectivité pure », puissent avoir été en fait dominées par « la rapine », l'échange interpersonnel apparaissant alors comme une manière de « traité de paix » (81). La sphère de tels échanges peut connaître un certain développement mais il est limité par l'arbitraire propre aux relations inter-subjectives qui dominent, à ce premier stade d'évolution, la détermination des rapports d'échange. Aussi pour penser l'extension de la sphère des échanges est-il indispensable, selon Simmel, de considérer un processus d'une nature toute différente, un processus qui crée des formes supra-subjectives permettant aux relations d'échange de s'émanciper des formes trop étroites qui en caractérisaient le stade antérieur.

Cette création de normes, comme l'évolution des comportements et des habitudes qui en est la conséquence, est l'expression d'un processus d'abstraction intellectuelle par lequel les échangistes, en tant que groupe, reconnaissent dans les rapports qui les unissent, par delà la multiplicité des formes que ces rapports peuvent revêtir, des réalités intersubjectives qu'ils constituent alors en normes objectives de leurs interactions. L'hégélianisme de Simmel est ici clairement lisible : pour lui, l'objectivité de l'échange ne se révèle que progressivement dans l'histoire par un processus dialectique où se modifient alternativement pratiques commerciales fondées sur un certain état des représentations sociales et représentations sociales codifiant l'évolution antérieure des pratiques commerciales.

« Il faut supposer [...] qu'il existe une série de stades intermédiaires, dans le changement de propriété, entre la subjectivité pure, représentée par la rapine et le don, et l'objectivité pure, constituée par la forme de l'échange, où les choses sont échangées en fonction d'un égal quantum de valeur contenu en elles » (78).

Ce stade ultime du développement des échanges est celui d'une économie monétaire organisée autour d'une monnaie qui ne serait plus liée à aucune substance pour n'être que pur symbole, pure médiation permettant l'expression pleine et entière des individualités. Ce rôle de la connaissance dans ce processus historique est encore souligné par Simmel quand il le qualifie de « spiritualisation croissante de l'argent » (226).

Contre la tradition métalliste, il écrit que la capacité de l'argent à permettre les échanges « n'a visiblement aucune relation avec le fait que l'argent soit lié à une substance, et elle fait apparaître de la façon la plus sensible que l'essence de l'argent consiste en représentations, investies en lui bien au-delà de la signification propre à son support » (225).

A l'opposé des thèses matérialistes, cette analyse le conduit à considérer « l'accroissement des capacités intellectuelles d'abstraction » (157) comme une donnée permettant de mesurer le développement d'une civilisation : « on peut caractériser les différents niveaux de civilisation en fonction des critères suivants : dans quelle mesure et en quels points existe-t-il un rapport direct aux objets qui intéressent, et quand fait-on au contraire appel à la médiation des symboles ? » (151).

Une telle présentation de l'argent s'oppose fortement aux analyses qui voient dans l'échange une catégorie seconde qu'on pourrait construire à partir de celles, plus fondamentales, d'utilité et de rareté :

« l'échange est une figure sociologique *sui generis*, une forme et une fonction originelle de la vie inter-individuelle, ne découlant nullement, comme une suite logique, de cette nature qualitative et quantitative des choses que l'on désigne par utilité et rareté. Il faut, à l'inverse, la condition préalable de l'échange pour que ces deux catégories développent toute leur importance dans la création de la valeur » (81-82).

L'évolution dialectique est un processus qui, loin de supposer l'objectivité préalable de certaines propriétés attachées aussi bien aux objets qu'aux personnes, pense cette objectivité comme un résultat historique. Cette incidente pour mettre en relief que l'activité de

connaissance ne porte pas uniquement sur les relations mais aussi, l'un et l'autre étant inséparables, sur les individus. La notion d'intérêt souvent conçu par l'économiste comme étant aux fondements de l'échange apparaît ici comme le résultat d'un certain développement historique.

2.2. Autonomie des représentations collectives.

Mettre l'accent sur le rôle des représentations socialement reconnues dans la formation d'institutions légitimes a une conséquence majeure en ce qu'elle conduit à un cadre analytique fort différent de celui proposé par la conception instrumentaliste : les représentations sont dotées d'une autonomie par rapport aux pratiques qu'elles sont censées codifier. L'abstraction n'est jamais un pur reflet du réel ; ce par quoi elle participe pleinement à sa détermination.

« Nous remarquons que [...] la forme extérieure est rarement l'expression adéquate de son degré d'intensité intérieure, et en général cette inadéquation se présente ainsi : tandis que les relations internes se développent de façon continue, les relations extérieures vont par bonds ... Certaines forces sociales, qui aspirent à s'exprimer dans des constellations déterminées [...] restent souvent longtemps sans y parvenir parce que les formes consacrées dans ces domaines ont facilement tendance à se figer. Mais si le changement extérieur, intérieurement réclamé, arrive pourtant, il se produit souvent à une échelle pour laquelle les forces intérieures ne sont tout de même pas encore tout à fait assez mûres, et donc la légitimation *a posteriori* ne réussit pas toujours [...] de tels phénomènes peuvent prendre une fin tragique, si le développement des forces économiques internes ne rattrape pas assez vite cette forme (externe) qui l'a devancée » (184-5).

La notion de légitimité a pour effet de déconnecter l'institution des conditions réelles de l'activité sociale auxquelles elle est attachée et qu'elle conditionne : un ordre de phénomènes fort étrange pour la tradition instrumentaliste. Cette autonomie doit être pensée comme un corrélat immédiat du processus d'abstraction qui donne naissance aux représentations collectives. L'opération de codification sociale suppose toujours une certaine distance vis-à-vis des processus concrets en ce qu'elle en propose une symbolisation ou un résumé ; i.e. la mise en évidence de réalités partiellement masquées par la multiplicité des phénomènes dans lesquels elles s'expriment. L'abstraction en tant qu'activité mentale de généralisation s'éloigne nécessairement des apparences immédiates des phénomènes. Selon Simmel:

« l'argent s'élève au-dessus (des choses individuelles), comme l'unité objective du groupe se détache au-dessus des fluctuations individuelles. Car c'est là ce qui caractérise la vie propre de ces abstractions concrétisées dans les fonctions du groupe : elles se situent au-delà de leurs réalisations particulières, images tranquilles parmi l'écoulement des phénomènes individuels qui sont comme ramassés en elles, formés puis à nouveau abandonnés par elles, c'est l'immortalité du roi, située au-delà de sa personnalité contingente, de ses décisions particulières, des destins changeants de son groupe et en faveur de laquelle l'éternité relative de la monnaie à son effigie sert aussi bien de symbole que de preuve » (208).

C'est là, nous semble-t-il, une caractéristique des représentations qui cherchent à appréhender le comportement d'un groupe dans sa totalité. Elles ne sauraient être invalidées par une simple occurrence puisqu'elles visent précisément à saisir l'entité dans sa totalité, au-delà des fluctuations individuelles et contingentes qui ne peuvent manquer de survenir. Les conditions de vérité de ce type de propositions « statistiques » sont particulières : l'observation unique d'un manquement à la règle ne saurait suffire et un certain nombre d'anomalies sont nécessaires avant que ne se déclenche une dynamique de révision. Cela suffit à établir une distance entre phénomènes réels et représentations collectives. Une analyse plus poussée de cette dynamique de révision et des principes qui la commandent permettrait de comprendre comment évolue la confiance.

2.3. Croyance, légitimité et communauté.

Une autre dimension qu'il convient de prendre en compte pour saisir cette autonomie si problématique des représentations collectives a trait à la nature des raisonnements qui les engendrent et en assurent la pérennité. La légitimité repose sur un mode d'adhésion qui dépasse le simple calcul des intérêts, qu'ils soient privés ou collectifs. Lorsqu'il s'interroge sur ce qui garantit la valeur d'une monnaie, Simmel analyse en profondeur cette question. Il apparaît dans un premier temps que l'argent ne joue son rôle de médiation entre les échangistes que parce qu'en lui se trouve exprimée la communauté des échangistes en tant que totalité, en tant que réalité sociale objective, comme le montre clairement l'exigence préalable d'un réseau dense et stable d'échanges monétaires réguliers.

« Lorsque le troc est remplacé par l'achat monétaire, il intervient entre les deux parties une tierce instance : l'ensemble du corps social qui pour cet argent met à disposition une valeur réelle correspondante [...] Tout argent n'est qu'une assignation sur la société » (195).

A la question que nous posons de savoir « pourquoi les sociétaires sont sûrs qu'en contrepartie du signe monétaire, ils pourront obtenir demain des marchandises », la théorie simmelienne comme la théorie de la légitimité répondent : c'est la communauté échangiste elle-même en tant qu'entité séparée, autonome, dont la puissance se mesure à l'intensité des liens d'échanges que tissent ses membres, qui fournit aux agents cette garantie.

Dans la légitimité, l'essentiel est que l'argent représente la totalité des liens d'échange : la légitimité constitue cette réalité en réalité *sui generis*. Mais pour qu'émerge cette dimension, les échanges doivent connaître un certain développement historique. Comme l'écrit Simmel (194) :

« Cette abstraction du processus d'échange à partir des échanges réels, particuliers, et son incarnation dans une formation objective spéciale, ne peut intervenir que lorsque l'échange est devenu quelque chose d'autre qu'une affaire privée entre deux individus, totalement limitée par les actions et réactions individuelles de ceux-ci » (194).

Etudiant la nature des représentations mentales qui justifie la croyance des individus dans cette représentation, Simmel aborde le problème des fondements de la confiance. Il émet d'abord des doutes tout à fait comparables à ceux de Douglas quant à la capacité de la déduction rationnelle de fonder des relations stables entre les hommes :

« [...] rares [...] les relations uniquement fondées sur ce que chacun sait de façon démontrable de l'autre, et rares celles qui dureraient un tant soit peu, si la foi n'était aussi forte, et souvent même plus forte, que les preuves rationnelles ou même l'évidence » (197).

Puis il revient sur le concept de confiance dont il souligne l'ambiguïté :

« L'affirmation selon laquelle tout argent est à proprement parler du crédit, puisque sa valeur repose sur la confiance qu'a la partie prenante de recevoir contre cet instrument d'échange une certaine quantité de marchandises, n'est pas encore totalement éclairante. En effet, l'économie monétaire n'est pas la seule à reposer sur une telle croyance, mais c'est le cas de toute économie, quelle qu'elle soit. Si l'agriculteur ne croyait pas que son champ va porter des fruits cette année comme les années précédentes, il ne sèmerait pas [...] Cette sorte de foi n'est rien d'autre qu'un savoir inductif atténué. Mais, dans le cas du crédit, de la confiance en quelqu'un, vient encore s'ajouter un moment autre, difficile à décrire, qui s'incarne de la façon la plus pure dans la foi religieuse. Selon une excellente tournure, pleine de profondeur, « on croit en quelqu'un » - sans ajouter ou même sans penser clairement ce que l'on croit en vérité à son sujet... le moi s'abandonne en toute sécurité, sans résistance, à cette représentation se développant à partir de raisons invocables, qui cependant ne la constituent pas » (197).

Simmel insiste sur cette distinction entre une anticipation liée à un calcul probabiliste fondé dans des expériences passées et la confiance où apparaît un élément « supra théorique » (197), « un supplément de foi socio-psychologique apparentée à la foi religieuse » (198).

Ces réflexions posent beaucoup de questions et elles engagent la recherche sur des voies qui pourront paraître bien étranges à un économiste tant on a insisté sur l'autonomie des représentations collectives par rapport aux calculs des utilités individuelles. Cependant, comme on l'a montré dans Orléan (1994b), on rejoint là certains développements récents de la théorie économique sur les questions de la monnaie (le modèle à générations imbriquées) et

de la confiance (les analyses de Kreps, 1990). Il nous semble qu'une voie féconde pour aborder ces problèmes consiste à insister sur l'aspect cognitif lié aux opérations de représentations des entités collectives. Ces représentations possèdent des propriétés particulières qui devraient permettre de mieux comprendre comment évoluent les évaluations que font les agents de phénomènes dont la dimension collective est évidente. Simmel, par son insistance sur le rôle de l'abstraction dans la détermination des normes sociales en général et de l'argent en particulier, nous apporte un précieux exemple.

Bibliographie

Arrow Kenneth, *The Limits of Organization*, New York et Londres : W.W. Norton & Company, 1974.

Douglas Mary, *Ainsi pensent les institutions*, Usher, 1989.

Kreps David, « Corporate Culture and Economic Theory » in Alt James and Shepsle James (eds.), *Perspectives on Positive Political Economy*, Cambridge: Cambridge University Press, 1990, pp. 90-141.

Orléan André, « L'origine de la monnaie (I) », *Revue du MAUSS*, n° 14, 4^{ème} trimestre 1991, p. 126-152 ; « L'origine de la monnaie (II) », *Revue du MAUSS*, n° 15-16, 1^{er} et 2^{ème} trimestre 1992.

Orléan André (éd.), *Analyse économique des conventions*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Economie », 1994a.

Orléan, André, « Sur le rôle respectif de la confiance et de l'intérêt dans la constitution de l'ordre marchand », *Revue du MAUSS*, n°4, second semestre 1994b, 17-36.

Schelling T., (1977), [1960], *The Strategy of Conflict*, Oxford University Press, Oxford.

Simmel Georg, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987 [1^{ère} édition 1900].